

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n°	2020-P168
Au	Conseil d'administration
Date	2020-04-23

Pour	DÉCISION
Sujet/titre	
Site Zibi – parc Pangishimo – conception détaillée achevée à 99%	
But de la proposition	
<ul style="list-style-type: none"> Obtenir l'approbation fédérale d'utilisation du sol et du design (AFUSD) pour la conception détaillée du parc Pangishimo, une propriété de la CCN située à l'extrémité ouest de l'île des Chaudières et adjacente au projet Zibi. 	
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none"> QUE soit accordée l'AFUSD pour la conception détaillée du parc Pangishimo, conformément aux dispositions de l'article 12 de la <i>Loi sur la capitale nationale</i>; QUE la signature des documents de l'AFUSD soit déléguée au vice-président, direction de l'Aménagement de la capitale. 	

Soumis par :

Pierre Vaillancourt, vice-président par intérim, Aménagement de la capitale
Nom

Signature

1. Autorité

Article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*.

2. Description du projet

La partie du secteur central communément appelée « les Îles » (îles des Chaudières, Albert, Victoria, Coffin et Amelia) est considérée comme l'une des dernières possibilités d'aménagement urbain à proximité des grands symboles nationaux du cœur de la région de la capitale nationale (RCN). La CCN reconnaît depuis longtemps dans ses plans d'aménagement que les terrains en question et les berges de la rivière des Outaouais voisines devraient contribuer de manière significative aux fonctions de la capitale et, par conséquent, les a inclus dès 1988 dans la Masse de terrains d'intérêt national (MTIN) approuvée par le Conseil du Trésor.

En janvier 2015, le conseil d'administration de la CCN a accordé une approbation d'utilisation du sol et de design reposant sur le plan directeur conceptuel proposé par Windmill pour les îles des Chaudières et Albert et la berge Nord de la rivière des Outaouais, aussi connu sous le nom de « projet Zibi ».

La transaction avec Windmill conclue le 27 avril 2018 résulte de deux accords interdépendants : l'accord concernant la berge de Gatineau et l'accord concernant les Îles. Ces accords obligent Windmill à fournir les avantages suivants à la capitale et à ses résidents :

- une nouvelle expérience riveraine et un meilleur raccordement au réseau de sentiers, en unifiant la berge de Gatineau entre les ponts des Chaudières et du Portage;
- de nouveaux parcs publics aux deux extrémités de l'île des Chaudières;
- un nouvel accès à la chute des Chaudières pour les piétons et les cyclistes;
- la redécouverte de vues sur les emblèmes de la capitale, comme les édifices du Parlement, les musées, la rivière des Outaouais et la chute des Chaudières;
- un accès universel aux parcs et aux sentiers du secteur central.

Accord concernant la berge de Gatineau

- Le parc et les sentiers seront construits par Windmill, à ses frais, et la CCN en sera propriétaire et en assurera l'entretien à perpétuité :
 - Un (1) nouveau parc et des sentiers seront construits au moment indiqué du projet de réaménagement du site. Les sentiers seront reliés au sentier de la capitale existant situé à l'est du pont du Portage. La réalisation de ces travaux, dont la valeur estimative est de l'ordre de 3 000 000 \$ est garantie par une lettre de crédit à la CCN.

Accord concernant les Îles

- Les parcs et les sentiers seront construits par Windmill, à ses frais, et la CCN en sera propriétaire et en assurera l'entretien à perpétuité :
 - Deux (2) nouveaux parcs, situés à l'une et l'autre des extrémités de l'île des Chaudières, seront construits au moment indiqué du projet de réaménagement du site. La réalisation de ces travaux est garantie par une clause restrictive et une lettre de crédit à la CCN – aucune valeur maximale précisée;
 - La CCN a obtenu une servitude de 99 ans traversant la communauté Zibi, aux fins d'entretien et d'accès public entre la rue Booth et les deux parcs.
 - Un sentier polyvalent doit être construit pour donner accès au public entre le Musée de la guerre et le projet de réaménagement de la société Chaudière Hydro LP (CHLP) sur l'île des Chaudières.

Les esquisses des trois (3) parcs, appelés à titre provisoire Mokaham (« soleil levant »), Pangishimo (« soleil couchant ») et Terasini (« lieu de la pierre plate »), selon les recommandations des représentants algonquins qui participent au processus de conception, ont été présentées au CCUDI en décembre 2018. À cette date, les plans provisoires d'aménagement des parcs étaient caractérisés par d'importantes aires végétalisées en remplacement des arbres qui devront être abattus lors des travaux de décontamination. De larges sentiers revêtus de pavés et des belvédères ont été intégrés dans la conception de tous les parcs, en plus des espaces verts et d'une variété de plantations. Les intervenants algonquins avaient entre autres contribué à élaborer les listes de plantation pour les parcs.

Les graves inondations du printemps 2019 ont causé d'importants dommages aux berges de la rivière des Outaouais entre le pont des Chaudières et le pont du Portage (voir l'Annexe C). Cette situation a amené les responsables du projet à revoir les plans d'aménagement des parcs, notamment le parc Terasini sur la rive gatinoise et le parc Mokaham à l'extrémité est de l'île des Chaudières. La plus grande partie du parc Terasini se situe dans la zone inondable centenaire, ce qui signifie que le parc est à risque d'être régulièrement inondé lors des crues printanières, entraînant la perte de la végétation mise en place pour consolider les berges.

Les plans d'aménagement révisés des parcs qui ont été présentés au CCUDI en février 2020 comprennent des mesures de protection des arbres matures existants et de recouvrement des aires de sols contaminés qui les entourent. De plus, d'importants travaux de consolidation des berges seront entrepris prochainement par la CCN dans le cadre d'un projet distinct de réhabilitation des berges entre les ponts Chaudières et du Portage. Les détails de conception des travaux de consolidation et de stabilisation des berges seront finalisés d'ici l'été 2020. Puisque ces travaux restent à compléter et en raison de leurs incidences sur les plans d'aménagement finaux des parcs Mokaham et Terasini, ces derniers sont exclus de la présente demande d'AFUSD.

Le concept d'aménagement du parc Pangishimo, qui fait l'objet de la présente demande d'AFUSD, a pour principaux éléments une grande aire gazonnée pour les activités informelles, des installations de jeux naturalisées pour les jeunes enfants, un réseau de sentiers universellement accessibles, et comme pièce maîtresse, un splendide trottoir riverain bordé de bancs pour la contemplation du soleil couchant à l'horizon. Il est proposé d'aménager d'importantes aires végétalisées composées de plantes indigènes choisies en collaboration avec les intervenants algonquins. Les esquisses de conception de ces aires végétalisées sont jointes sous l'annexe A.

Le plan d'aménagement du parc Pangishimo inclura aussi des installations d'art public et d'interprétation. Fondées sur une thématique algonquine, ces installations seront conçues en collaboration avec Zibi, les intervenants algonquins, la société Artscape et la CCN. Ces éléments, dont l'élaboration s'échelonnera sur un certain temps, feront l'objet d'une demande d'AFUSD de niveau 2 distincte.

3. Analyse du personnel de la CCN / Risques et mesures d'atténuation

Analyse du personnel de la CCN

Les emplacements des parcs font partie de la Masse de terrains d'intérêt national et se situent dans une « zone d'étude spéciale » dans le Plan de secteur du cœur de la capitale (2005). Ce sont présentement des propriétés de la CCN et se trouvent en bordure d'un grand projet immobilier plurifonctionnel en émergence.

En plus d'offrir d'excellentes vues panoramiques, ces sites sont très faciles d'accès à pied par les visiteurs de la capitale et les résidents des quartiers environnants.

Le parc Mokaham et le parc Terasini (situés à l'extrémité est de l'île des Chaudières et sur la rive gatinoise, dans l'ordre) sont assujettis à l'effet des vagues et des forts courants lors des grandes crues printanières (comme en témoignent les inondations de 2017 et de 2019, notamment), ce qui les met à risque d'érosion des berges et d'autres dommages importants. Les travaux de consolidation des berges, qui seront effectués dans le cadre d'un projet distinct de la CCN, auront certainement des incidences importantes sur les plans d'aménagement finaux de ces parcs, notamment en ce qui a trait au niveau du terrain, à la superficie disponible et à la configuration et l'aspect esthétique des berges. Ainsi, puisqu'il faut attendre l'achèvement des travaux de conception des berges consolidées avant de finaliser les plans d'aménagement des parcs, la préparation de la demande d'AFUSD pour l'aménagement proposé des parcs Mokaham et Terasini sera reportée à l'été 2020.

Le parc Pangishimo, qui se situe à l'extrémité ouest de l'île des Chaudières, n'est pas sujet à inondation, car il est situé en amont du barrage de l'île des Chaudières. Ainsi, puisqu'il ne nécessite pas de travaux importants de consolidation des berges, ce sera le premier parc à être aménagé, dès le printemps ou l'été 2020.

Commentaires du CCUDI

La conception détaillée de l'ensemble des trois parcs a été présentée au CCUDI le 27 février 2020 et a été accueillie très favorablement.

4. Liens stratégiques

- **Mandat de la CCN** : « *Guider et contrôler l'utilisation et la mise en valeur des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada.* »
- **Plan d'entreprise de 2019-2020 à 2023-2024**
 - Faciliter le réaménagement des plaines LeBreton et des îles pour en faire une destination de marque d'importance nationale.
- **Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067**
 - La CCN améliorera les liens vers les îles des rivières, bien que certaines d'entre elles seront préservées et laissées à leur état naturel.
- **Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada (2005)**
 - Célébrer le patrimoine industriel, autochtone et naturel du secteur; établir un « lien » entre les centres-villes d'Ottawa et de Gatineau et prévoir une variété d'usages, de programmes et d'espaces ouverts créant une expérience sans pareille pour le public.
 - Améliorer l'accès piétonnier à la chute des Chaudières afin de montrer la grandeur et l'importance de cette caractéristique naturelle.

5. Consultations et communication

- Tout au long du processus de conception détaillée des parcs, la CCN a mené des consultations à l'interne auprès des divisions suivantes : Planification à long terme et Transports; Planification des terrains urbains; Design et Construction; Gestion de l'environnement; Entretien et Gestion du cycle de vie; Gestion de l'immobilier; Services juridiques; Grands projets immobiliers; Communications.
- La CCN a également mené des consultations externes auprès de divers intervenants de premier plan, y compris des représentants des communautés algonquines, la Ville d'Ottawa, la Ville de Gatineau et Energy Ottawa Inc.

6. Prochaines étapes

- Achèvement de la conception détaillée des parcs Terasini et Mokaham en combinaison avec les projets de réhabilitation des berges menés par la CCN.
- Présentation de la demande d'AFUSD pour la conception détaillée des parcs au conseil d'administration de la CCN, au cours de l'été ou de l'automne 2020.
- Début des travaux de construction du parc Pangishimo, au cours du printemps ou de l'été 2020.

7. Liste des annexes

Annexe A – Esquisses du projet

Annexe B – Extrait du procès-verbal de la réunion du CCUDI de février 2020

Annexe C – Photos des inondations causées par le débordement de la rivière des
Outaouais en 2019

8. Auteurs de la proposition

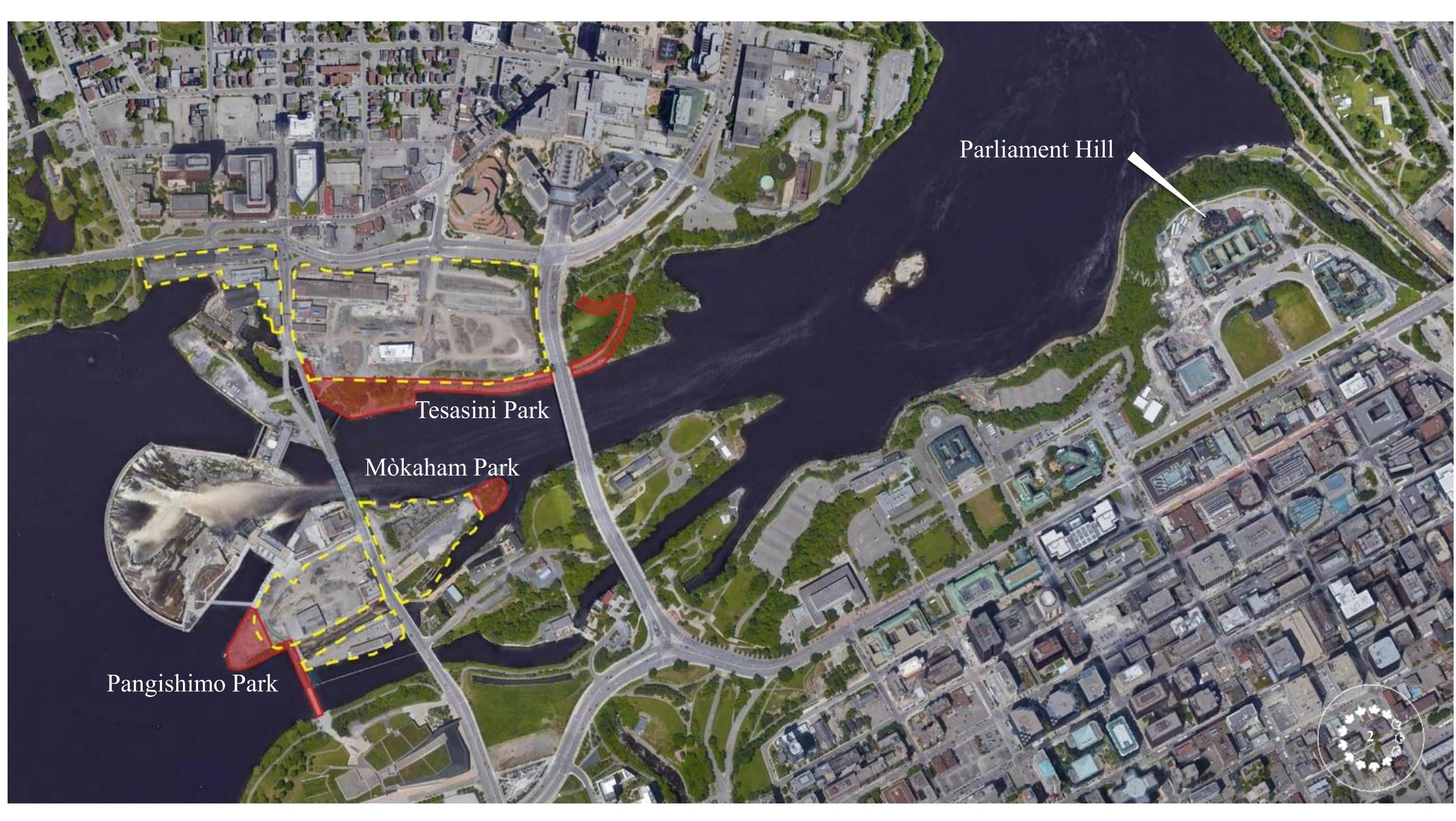
Pierre Vaillancourt, vice-président par intérim, Aménagement de la capitale (AC)

Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et programmes du Patrimoine et de
l'Archéologie (AC)

Jason Hutchison, chef, Approbations fédérales du design (AC)

Katie Paris, directrice, Bâtir LeBreton

Caroline Tremblay-Dextras, conseillère en immobilier, Bâtir LeBreton



Parliament Hill

Terasini Park

Mòkaham Park

Pangishimo Park



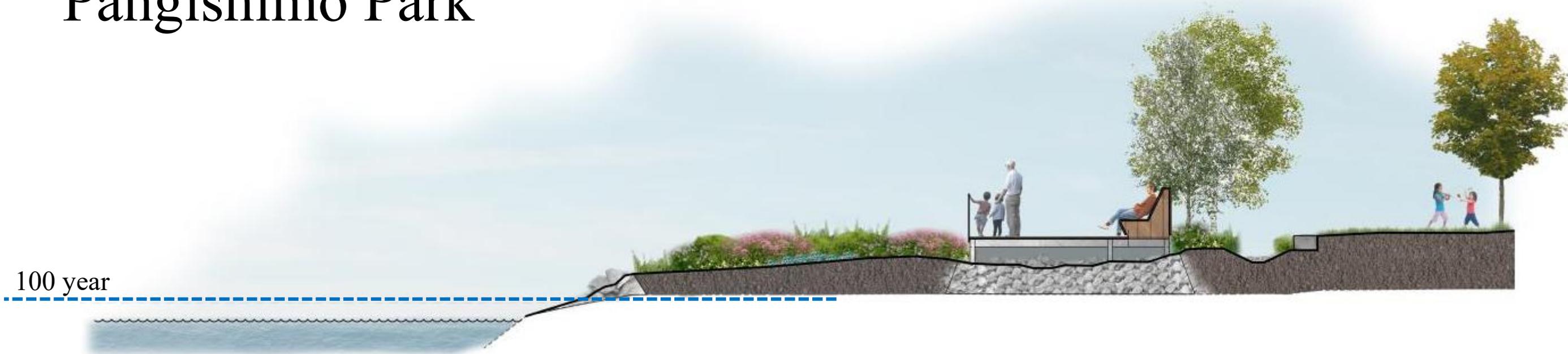
Pangishimo Park



Pangishimo Park

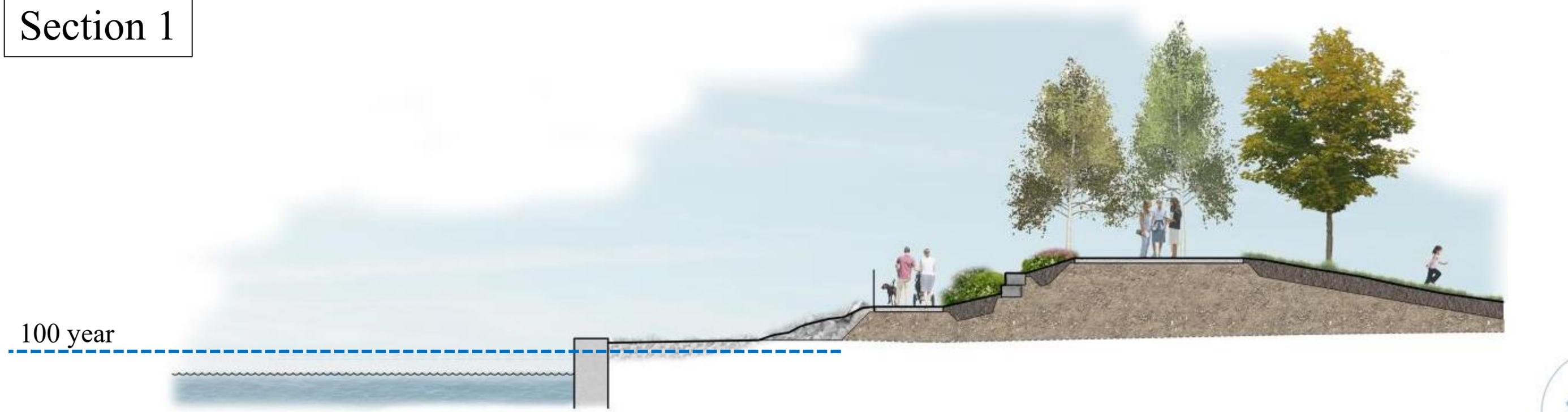
100 year

Section 1



100 year

Section 2





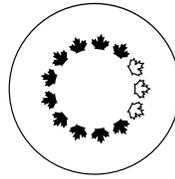












NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of February 27 and 28, 2020

2020-P168 - Zibi Site – Mokaham,
Pangishimo and Terasini Parks 66% Design
Development FLUDA (C)

Members received a presentation on the 66% design development for the Zibi site: Mokaham, Pangishimo and Terasini Parks. They provided the following comments:

General Considerations

- Further reflection is required about:
 - cultural landscapes and how nature and culture meet;
 - additional winter use with more activities;
 - the way the parks relate to each other;
 - broader connections to the surrounding urban fabric.
- The quality of the design and finishes should be consistent throughout the parks.
- The parks are distinct in character, and the rocks, especially in Terasini make them powerful spaces resilient to water.
- The idea of feature benches embedded in nodes located just off the pathway is attractive.

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 27 et 28 février 2020

2020-P168 - Approbation fédérale de
l'utilisation du sol et de design sur
l'élaboration du design à 66% des parcs
Mokaham, Pangishimo et Terasini – le site de
Zibi (C)

Les membres reçoivent une présentation sur l'élaboration du design à 66% des parcs Mokaham, Pangishimo et Terasini sur le site de Zibi. Ils offrent les commentaires suivants :

Considérations générales

- Une réflexion plus approfondie est nécessaire sur :
 - les paysages culturels et la façon dont nature et culture se rencontrent;
 - davantage d'usages hivernaux avec plus d'activités;
 - la façon dont les parcs sont reliés entre eux;
 - les connexions plus larges avec le tissu urbain avoisinant.
- La qualité de la conception et des finitions devrait être constante dans tous les parcs.
- Les parcs ont des caractères distincts, et les rochers, en particulier dans le parc Terasini, en font des espaces puissants résilients à l'eau.
- L'idée des bancs spéciaux incorporés dans des carrefours légèrement à l'écart du sentier est attrayante.

2020-P168 - Zibi Site – Mokaham,
Pangishimo and Terasini Parks 66% Design
Development FLUDA (C)

- A simple pathway palette is recommended for better flow and to tie the parks together visually.

Indigenous Perspective

- There should be culturally significant narratives as well as interim narratives until the parks are fully developed.
- Members appreciated that circular forms for gathering are being considered, as well as the emphasis on the cardinal directions of east and west.
- Permanent seating should be provided to see the sunrise ceremonies instead of having to move chairs around.

Resiliency

- The level of floods should be planned for a longer horizon than the 100-year mark for increased resiliency.
- When safe and possible, the water should be used as part of the solution.
- Maintaining existing trees will be challenging with flooding, rockfill, sediment deposition, planned excavations, etc.
- Existing trees should be protected from further damage from flooding as much as possible.

Balance Between Activity and Contemplation

- Pangishimo Park is more active-oriented. It should be a child and family focused environment with tobogganing, etc. (ex. of micropark in Edmonton that is challenging for children).

2020-P168 - Approbation fédérale de
l'utilisation du sol et de design sur
l'élaboration du design à 66% des parcs
Mokaham, Pangishimo et Terasini – le site de
Zibi (C)

- Une palette simple est recommandée pour les sentiers pour une plus grande harmonie et pour lier les parcs entre eux du point de vue visuel.

Perspective autochtone

- Il devrait y avoir des récits significatifs du point de vue culturel, ainsi que des récits provisoires jusqu'à ce que les parcs soient entièrement aménagés.
- Les membres apprécient le fait que des formes circulaires soient envisagées pour les rassemblements, ainsi que l'accent mis sur les points cardinaux est et ouest.
- Des places assises permanentes devraient être offertes pour voir les cérémonies du lever du soleil au lieu de devoir déplacer des chaises.

Résilience

- Pour plus de résilience, on devrait prévoir un horizon plus lointain que la limite des crues de 100 ans.
- Lorsque c'est prudent et possible, on devrait utiliser l'eau comme faisant partie de la solution.
- La conservation des arbres actuels va présenter un défi avec les inondations, le remblai, les dépôts de sédiments, les excavations prévues, etc.
- On devrait protéger les arbres actuels autant que possible pour qu'ils ne subissent pas d'autres dommages dus aux inondations.

Équilibre entre activité et contemplation

- Le parc Pangishimo est le plus orienté vers l'activité. Ce devrait être un environnement axé sur les enfants et les familles avec les glissades, etc. (ex. d'un mini parc à Edmonton qui offre des défis aux enfants).

2020-P168 - Zibi Site – Mokaham,
Pangishimo and Terasini Parks 66% Design
Development FLUDA (C)

2020-P168 - Approbation fédérale de
l'utilisation du sol et de design sur
l'élaboration du design à 66% des parcs
Mokaham, Pangishimo et Terasini – le site de
Zibi (C)

- The playground elements should be natural and useable all year.
- Seating space should be provided off the pathway to allow for solitude and contemplation.

Relationship to River

- The parks should be even more connected to the river. Better access should be contemplated, recognizing the dilemma between creating resilient spaces and open access to the river.
- Further thinking is required on protective fences and guardrails, about their usefulness, and their optimal form (inspired by the relation to the river).

Committee Secretary

- Les éléments du terrain de jeu devraient être naturels et utilisables toute l'année.
- On devrait offrir des places assises à l'écart du sentier pour permettre la solitude et la contemplation.

Relation à la rivière

- Les parcs devraient être encore plus reliés à la rivière. On devrait envisager un meilleur accès, tout en reconnaissant le dilemme entre la création d'espaces résilients et l'accès libre à la rivière.
- Il est nécessaire de réfléchir davantage aux clôtures et aux rambardes protectrices, à leur utilité, et à leur forme optimale (inspirée par la relation à la rivière).

Secrétaire des comités

CAROLINE BIED



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Annexe C

Photos des dommages causés par l'inondation en 2019



Parc Terasini (Gatineau) Printemps



















Parc Terasini (Gatineau) Été











